

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**NEUVIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION  
DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT  
DE L'ANNEE 2014**

**RAPPORT DE LA SESSION**

***EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DE L'ETUDE INTITULEE « ETAT DES LIEUX SUR LA  
SITUATION DES ENFANTS IMPLIQUEES DANS LA MENDICITE DANS LES VILLES DE  
COTONOU, MALANVILLE ET PARAKOU »***

Novembre 2014

Le mercredi 12 novembre 2014, s'est tenue dans la salle de réunion n°321 du bâtiment INSAE la neuvième session extraordinaire de la Commission du Programme des Enquêtes, Etudes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014. L'objectif principal de cette séance de travail était d'examiner les documents techniques de l'enquête statistique en prélude à l'étude intitulée « **Etat des lieux sur la situation des enfants impliqués dans la mendicité dans les villes de Cotonou, Malanville et Parakou** » en vue de la délivrance des avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique (CNS). Cette opération est conduite par l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (OFFE) avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Le présent document qui fait la synthèse des discussions menées s'articule autour des points ci-après :

- ouverture de la session,
- discussion générale sur le cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête,
- constitution des groupes d'examen du dossier technique,
- restitution des travaux des groupes d'examen du dossier technique,
- appréciation de l'accord du visa du CNS à l'enquête,
- clôture de la session.

La séance a connu la participation effective de trente-un (31) cadres dont onze (11) provenant des ministères sectoriels, un (1) de la BCEAO, douze (12) de l'INSAE, une (1) personne ressource, trois (3) représentants de la Direction de l'OFFE, un (1) représentant de l'UNICEF et deux (2) consultants. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

Le lancement des travaux de la commission a été marqué par l'allocation de bienvenue de Monsieur Jules DAGA, Directeur chargé de la Coordination Statistique à l'INSAE. Dans son allocution, le DCSFR a souhaité au nom du DG-INSAE la bienvenue aux commissaires et à toutes les personnes ressources. Après avoir remercié les commissaires pour leur engagement habituel, il a précisé qu'à l'issue de cet atelier l'opportunité et la conformité technique de l'enquête telle que conçue à travers son dossier technique doivent être appréciées. Enfin, tout en rappelant l'importance de cette opération dans le renforcement du plaidoyer pour les actions de prévention et de réhabilitation au profit des enfants impliqués dans la mendicité, le DCSFR-INSAE a invité les commissaires à faire

preuve d'abnégation et de professionnalisme au cours des travaux de l'atelier. Pour finir, il a souhaité que des critiques constructives soient formulées dans le but d'améliorer si nécessaire la qualité du dossier technique soumis au visa.

Après son allocution, Monsieur Jules DAGA a présenté le projet de programme de déroulement de l'atelier. Ce programme a été adopté par la plénière sans amendement.

Enfin, il a été procédé à la mise en place du présidium devant conduire les travaux de la session. Ce présidium est composé comme suit :

- **Président** : Edgard Yves DIDAVI, personne ressource,
- **Vice-président** : Sylvestre DOSSOU, représentant de la DPP/MESRS,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, cadre à l'INSAE.

A l'entame des travaux proprement dits, le président de séance a laissé la parole aux soumissionnaires pour exposer le cadre conceptuel de l'enquête.

## **I-) DISCUSSION GENERALE SUR LE CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE**

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, Monsieur Alphonse AFFO, Consultant principal auprès de l'OFFE, a présenté aux commissaires le cadre conceptuelle et méthodologique de l'enquête. A cet effet, il a articulé sa présentation en cinq chapitres à savoir : (i) contexte, problématique et objectifs, (ii) démarche méthodologique et instruments de collecte, (iii) profil et formation des enquêteurs, (iv) enquête pilote et sensibilisation, (v) autres aspects de l'enquête.

Au terme de cet exposé, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- Pertinence et implications de la réalisation de l'enquête pilote après la délivrance du visa du CNS,
- Précision de la définition des termes tels que « mendicité », « capture » et « recapture »,
- Raison du choix des trois (3) villes ciblées pour la collecte des données,

- Précautions prises pour effectuer les collectes au cours des jours les plus favorables à la mendicité des enfants tels que les jours du marché et de culte,
- Usage prévu des résultats de l'enquête pour identifier des solutions d'encadrement du phénomène dans la société,
- Dispositions pratiques prévues pour rentrer en contact avec les parents ou employeurs des enfants impliqués dans le phénomène quand ces derniers ne sont pas sur les sites de mendicité,
- Raisons de l'exclusion des enfants ayant participé à une enquête sur la mendicité pendant les 3 derniers mois,
- Evaluation approximative, à partir d'une revue documentaire sur les données des mairies et des ONG, du nombre de sites de mendicité par zone d'enquête en vue d'estimer avec plus de réalisme le nombre d'agents enquêteurs nécessaires et leur répartition,
- Efficacité relative des incitations physiques par rapport aux incitations liées aux avantages de l'enquête en ce qui concerne les conditions de vie des enfants ciblés,
- Mode de déploiement des agents enquêteurs sur le terrain.

En réponse à ces différentes préoccupations, Messieurs Alphonse AFFO (consultant principal) et Narcisse SINGBO (consultant associé) ont apporté des éclaircissements résumés comme suit :

- La mendicité est le fait de demander sans contrepartie de l'argent ou un bien,
- Au-delà des enfants mendiants, l'enquête s'intéresse aux enfants impliqués dans la mendicité,
- L'UNICEF a souhaité que l'une de ses villes d'intervention telle que Malanville soit sondée en plus de Cotonou. Ensuite, pour raison de comparabilité des données relevant du milieu rural, la ville de Parakou a été ajoutée,
- Une revue documentaire a été déjà faite et sera poursuivie en direction des mairies, des ONG et des confessions religieuses des villes d'enquête en vue d'estimer les besoins réels en agents enquêteurs et en frais de sensibilisation,
- L'analyse qualitative ne nécessite pas le questionnement de tous les enfants identifiés car la méthode de saturation adoptée se focalise beaucoup plus sur la bonne qualité des données collectées en non leur quantité. Ainsi, à défaut d'avoir des agents compétents pour mener les entretiens de collecte qualitative, le consultant principal pourra s'appuyer de quelques agents de la phase quantitative,

- Les 4 hypothèses qui soutiennent la démarche de capture-recapture adoptée et qui doivent être validées pour assurer la robustesse des estimations conduisent l'équipe d'organisation de l'enquête à donner à tous les enfants d'une même zone de dénombrement la même chance d'être identifiés. Ainsi, pour raison d'indépendance des phases de l'opération, l'enquête pilote sera réalisée à Porto-Novo et l'enquête proprement dite dans les 3 villes retenues plus haut. Le respect de ces hypothèses permettra de dégager 3 types d'échantillons à savoir : celui des enfants capturés et recapturés, celui des enfants seulement capturés le deuxième jour et celui des enfants uniquement capturés le premier jour,
- La probabilité d'avoir le consentement des ayants droits des enfants n'étant pas nulle, il a été retenu de garder cette approche dans l'arsenal sécuritaire de l'enquête.

## **II-) CONSTITUTION DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis aux commissaires de s'enquérir des objectifs, du cadre conceptuel et méthodologique de l'enquête, le président de séance a lancé l'inscription des participants dans chacun des deux (2) groupes précédemment définis par l'équipe d'organisation de la session. Ainsi, les deux (2) groupes de travail ont été constitués comme suit :

- Groupe n°1 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier la pertinence des différentes rubriques de la démarche méthodologique de l'enquête, la conception du guide d'entretien à l'endroit des personnes ressources/institutions de protection des enfants et du guide d'entretien à l'endroit des parents d'enfants mendiants/commanditaires de mendicité d'enfants et évaluer leur cohérence avec le manuel d'instructions aux agents.
- Groupe n°2 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier respectivement la conception du bordereau « Capture », du questionnaire « Recapture », du guide d'entretien à l'endroit des enfants impliqués dans la mendicité et de la grille d'observation et évaluer leur cohérence avec le manuel d'instructions aux agents.

Le groupe n°1 était présidé par Madame Mémounath ZOUNON, de l'INSAE et avait pour rapporteur Monsieur Moïse ILAYE de la DPP-MDGLAAT. Le groupe n°2 était présidé par

Monsieur Hyppolite GBAGBA de la DPP-MCTIC et avait pour rapporteur Monsieur Merleau MILOHIN de la DPP-MJSL.

### **III-) RESTITUTION DES TRAVAUX DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A l'issue de l'examen des documents techniques par les groupes constitués et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par la plénière à l'endroit de l'équipe d'organisation de l'opération :

#### **➤ *Sur la méthodologie de l'enquête***

- Clarifier le concept de mendicité et tous les concepts spécifiques utilisés, notamment aux pages 8 et 9,
- Améliorer la citation des références des documents et lois cités dans la partie « Contexte du protocole (Offre Technique) de l'enquête »,
- Détailler la rubrique 10 du manuel pour préciser les instructions d'administration et de remplissage des questions de chaque outil de collecte,
- Prendre toutes les dispositions documentaires et cartographiques pour estimer le nombre probable de sites de mendicité, la taille attendue des sous-populations des personnes ressources, des employeurs et des parents ainsi que le nombre d'agents enquêteurs nécessaires par zone de dénombrement,
- Préciser dans les cibles de l'enquête que les enfants accompagnant des mendiants sont aussi pris en compte,
- Prévoir une motivation réaliste et efficace pour susciter une bonne adhésion des enfants ciblés,
- Prévoir des actions de sensibilisation à l'endroit des chefs de quartiers et si possible des guides,
- Mentionner dans la méthodologie le balayage progressif et non simultané des trois (3) villes ciblées pour l'enquête,
- Intégrer au document méthodologique le plan d'analyse détaillé et le mode d'analyse des guides d'entretiens individuels,
- Intégrer au manuel d'instructions aux agents les éléments de compréhension et d'administration des guides d'entretiens,
- Mettre en note de bas de page les sources des documents utilisés dans le manuel,
- Insérer dans le manuel le mode de marquage des enfants enquêtés,

- Améliorer le chronogramme avec un digramme de Grant en prenant en compte les périodes d'exécution des tâches,
- Prendre les dispositions nécessaires pour éviter d'enregistrer le même enfant du volet quantitatif au volet qualitatif de l'enquête,
- Mettre au début de chaque outil de collecte la mention sur le respect du secret statistique (article 25 de la Loi n°99-014 du 12 Avril 2000) à savoir « *les informations que vous nous fournirez seront gardées confidentielles et ne peuvent être publiées que sous forme anonyme* »,
- Se rapprocher de l'INSAE pour bénéficier de quelques GPS en vue de géo-référencer les informations collectées et prévoir les grilles adaptés (14 cases) dans les outils de collecte concernés,
- Se rapprocher au tant que nécessaire de l'OFFE pour bénéficier amplement de leur expertise et de leur soutien administratif.

➤ **Sur le bordereau de capture**

- Ramener la grille de chiffrage à 3 positions et pré-codifier les villes conformément à la nomenclature utilisée par l'INSAE. On aura 08.1 pour Cotonou, 01.5 pour Malanville et 04.5 pour Parakou,
- Codifier les sites de mendicité pour faciliter le suivi et leur utilisation pour des enquêtes par sondage ultérieures,
- Remplacer octobre 2014 par novembre 2014 ou par le mois et l'année effectif de déroulement de l'enquête si elle n'est pas exécutée en novembre,
- Réduire la grille prévue pour abriter le code du superviseur à une position,
- Reformuler la question CRo8 comme suit : « As-tu fréquenté une fois l'école coranique ? ».

➤ **Sur le questionnaire individuel de recapture**

- Corriger les codes au niveau de la commune comme indiqué pour le bordereau de Capture,
- Améliorer la mise en forme des grilles de codification,
- Remplacer : « Si 1----->Fin » par « Si 1----->Fin de l'entretien », dans la dernière colonne de la première page du questionnaire,
- Supprimer la question HR10,
- Revoir la disposition des codes « 2 » et « 9 » dans la question NE07,

- Mettre la consigne qui est au niveau de la question ED16 avant la question elle-même,
- Au niveau de la rubrique « Education », poser d'abord les questions par rapport à l'école formelle, puis par rapport à l'école coranique avant celles relatives à l'école franco-arabe,
- Ajouter l'instruction « Si oui, préciser la nourriture » au niveau de la question CA13,
- Au niveau de la question CA17, enlever les codes de la dernière colonne pour les mettre dans l'avant dernière,
- Mettre à la question HE03 le saut suivant « Si 1 n'a pas été coché au moins une fois, passez à HE06 »,
- Mettre à la question HE08 le saut suivant « Si 1 n'a pas été coché au moins une fois, passez à HE10 ».

Les observations de forme sont consignées directement dans les documents témoins tenus par les rapporteurs des deux (2) groupes. Ces documents ont été transmis en séance à l'équipe d'organisation de l'enquête.

#### **IV-) APPRECIATION DE L'ACCORD DU VISA DU CNS A L'ENQUETE**

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les consultants auprès de l'OFFE, les commissaires jugent opportune la réalisation de l'enquête et globalement satisfaisante la conformité de son dossier technique.

Ainsi, la commission autorise, au nom du CNS, la délivrance du visa statistique à l'enquête en prélude à l'étude intitulée « **Etat des lieux sur la situation des enfants impliqués dans la mendicité dans les villes de Cotonou, Malanville et Parakou** » sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées. Ce visa recouvre *un avis d'opportunité et de conformité technique*.

#### **CLÔTURE DE LA SESSION**

Au cours de la cérémonie de clôture, le DCSFR, Monsieur Jules DAGA a remercié au nom du Secrétaire du CNS, tous les commissaires et les personnes ressources pour l'ampleur et la qualité du travail abattu au sein des deux (2) groupes de travail et au cours de la plénière. Il a invité les consultants à prendre en compte avec diligence les contributions de la commission pour l'amélioration du document méthodologique et des outils de collecte de



l'opération. Aussi, le directeur informa-t-il les soumissionnaires que le secrétariat du CNS ne délivrera le visa statistique qu'après avoir reçu le dossier technique corrigé de l'opération.

Enfin, il a souhaité aux commissaires un bon retour dans leurs structures respectives avant de déclarer clos les travaux de la neuvième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2014

Le rapporteur

## LISTE DE PRESENCE

| N°                          | Nom et Prénoms                | Structure             |
|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| <b>Commissaires</b>         |                               |                       |
| 1.                          | DOSSOU Sylvestre              | DPP/MESRS             |
| 2.                          | DAGBENONBAKIN Erick Damase    | DPP/MDAEP             |
| 3.                          | AKOTOME Franck Olivier        | DDPD ATL/LIT          |
| 4.                          | MILOHIN Merleau               | DPP/MJSL              |
| 5.                          | GBAGBA Hippolite              | DPP/MCTIC             |
| 6.                          | AKONAKPO Ulriche              | DPP/MJLDH             |
| 7.                          | ILAYE Boni Moïse              | DPP/MDGLAAT           |
| 8.                          | KPONOU Renaud                 | DPP/MERP MEDER        |
| 9.                          | KOUASSI M. Marcel             | DPP/MAEP              |
| 10.                         | VIDEHOUE NOU GOUSSANOU Joëlle | CCIB                  |
| 11.                         | VLAVONOU Lucrèce              | DPP/MTPT              |
| 12.                         | ASSOGBA K. Norbert            | BCEAO                 |
| <b>Personnes ressources</b> |                               |                       |
| 13.                         | DIDAVI Edgard Yves            | Ancien de la DPP/MAEP |
| 14.                         | DAGA Jules                    | DCSFR/INSAE           |
| 15.                         | TEKA Cécile                   | CT-DG/INSAE           |
| 16.                         | GOGAN Gillis                  | DCSFR/INSAE           |
| 17.                         | BESSANH Norbert               | CSE-DG/INSAE          |
| 18.                         | ADECHIAN Djabar               | DED/INSAE             |
| 19.                         | AHOVEY Elise                  | CT-DG/INSAE           |
| 20.                         | MEDEDJI Damien                | CT-DG/INSAE           |
| 21.                         | TOMAVO Brice                  | CCOM-DG/INSAE         |
| 22.                         | DEDEGBE Charles               | CAB/INSAE             |
| 23.                         | BIAOU Abraham                 | DSEE/INSAE            |
| 24.                         | ZOUNON Mémounath              | DTIP/INSAE            |
| 25.                         | GUEDEGBE Darius               | DCSFR/INSAE           |
| <b>Soumissionnaires</b>     |                               |                       |
| 26.                         | YACOUBOU Moussa               | Directeur OFFE        |
| 27.                         | AFFO Alphonse                 | Consultant OFFE       |
| 28.                         | SINGBO Narcisse               | Consultant OFFE       |
| 29.                         | SOTOME Félicien               | OFFE                  |
| 30.                         | ABODE Symphorien              | OFFE                  |
| 31.                         | SOGLOHOUN Eléonore            | UNICEF                |